



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

GUIDE DU TRI DES DÉCHETS

2025



EMBALLAGES ET PAPIERS

Sans sac, en vrac



Emballages en plastique, métal, carton



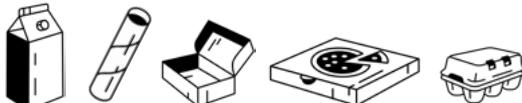
sacs, pots de yaourt, barquettes, tubes, couvercles, bouchons, films...



conserves, capsules de café, compotes, canettes, aérosols...



emballages polystyrène



briques, rouleaux, boîtes, boîte à œufs, boîte à fromage...



bouteilles, flacons, bidons...

Tous les papiers (non broyés, non déchirés)



magazines, enveloppes, livres, feuilles

Gros cartons



à découper en morceaux ou à apporter en déchèterie

LES INTERDITS



verre



couches



mouchoirs
essuie-tout



objets en plastique



cagettes
emballages en bois



textile



seringues
objets tranchants



DEEE*

* déchets d'équipements électriques et électroniques

JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs pleins la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1^{er} mai : calendrier de rattrapage disponible sur Versaillesgrandparc.fr.

BAILLY → **vendredi** (sortir les bacs avant 14h)

BIÈVRES → **mercredi**

BOIS D'ARCY → **mardi**

BOUGIVAL → **mercredi**

BUC → **mercredi**

CHÂTEAUFORT → **jeudi** (sortir les bacs avant 14h)

FONTENAY-LE-FLEURY → **mercredi**

JOUY-EN-JOSAS → **jeudi**

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Jonchère, Sablons, Saint François d'Assise → **mercredi**

Gressets, Châtaigneraie, Feuillaume, Beauregard, Petit Beauregard, Centre → **jeudi**

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Bleu → **mardi + jeudi**

Violet, Rose, Orange → **mardi** (sortir les bacs entre 18h et 19h)

Vert (anciennement Rocquencourt) → **mardi**

LES LOGES-EN-JOSAS → **mercredi** (sortir les bacs avant 14h)

Rue Charles de Gaulle → **jeudi**

NOISY-LE-ROI → **mardi** (sortir les bacs avant 14h)

RENNEMOULIN → **mercredi** (sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE → **mercredi** (sortir les bacs avant 14h)

TOUSSUS-LE-NOBLE → **mercredi** (sortir les bacs avant 14h)

VÉLIZY-VILLACOUBLAY (sortir les bacs la veille après 18h)

Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest → **mercredi**

Mail, Village, Louvois, Europe → **jeudi**

VERSAILLES → **mardi + jeudi**

(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

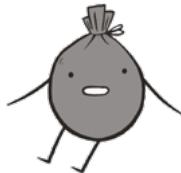
VIROFLAY → **vendredi**

**QUAND SORTIR
SON BAC ?**

Téléchargez l'appli
T.R.I.VGP



ORDURES MÉNAGÈRES



En sacs fermés

Par exemple :



couches



mégots



litière



cotons tiges



petits pots de fleurs jardinières en plastique



sacs aspirateur



objets en plastique



CD, DVD cassettes VHS



vaisselle cassée



mouchoirs essuie-tout lingette

LES INTERDITS



verre



textile



DEEE*



déchets dangereux



seringues objets tranchants



ampoules néons

* déchets d'équipements électriques et électroniques

CITEO

LA TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE

La tarification éco-responsable est une nouvelle manière de payer la collecte et le traitement des déchets. Elle est calculée en fonction du volume d'ordures ménagères et du nombre de fois où elles sont collectées. Celle-ci remplace la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) dans le territoire pilote (12 villes*). La traditionnelle TEOM, uniquement sur la valeur locative du logement, s'applique pour les 6 autres communes.

En déployant ce nouveau dispositif, Versailles Grand Parc souhaite responsabiliser chacun vis-à-vis des déchets qu'il produit. L'objectif visé est de permettre un meilleur respect des consignes de tri, d'encourager à la réduction des déchets et par conséquent de maîtriser la hausse des coûts de gestion des déchets.

*Bougival, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Saint-Cyr-l'Ecole en 2021 et Bailly, Bièvres, Buc, Toussus-le-Noble en 2025.



LES PETITS GESTES EN +

Pour limiter le passage des camions et préserver l'environnement, une bonne pratique simple à mettre en place : **ne sortez votre bac que lorsqu'il est plein !**

Pensez aussi à mettre vos déchets alimentaires dans un composteur, voir page 8.

JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs pleins la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1^{er} mai : calendrier de ratrappage disponible sur Versaillesgrandparc.fr.

BAILLY (sortir les bacs avant 14h)

Pavillons → lundi

Collectifs → lundi + jeudi

BIÈVRES

Pavillons → mardi

Collectifs → mardi + vendredi

BOIS D'ARCY → lundi + jeudi

BOUGIVAL

Orange → mardi

Bleu → mardi + vendredi

BUC

Pavillons → vendredi

Collectifs → mardi + vendredi

CHÂTEAUFORT → lundi

(sortir les bacs avant 14h)

FONTENAY-LE-FLEURY

Pavillons → mardi

Collectifs → mardi + vendredi

JOUY-EN-JOSAS

Bleu → vendredi

Orange → mardi + vendredi

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Beauregard, Jonchère, Sablons,

Saint François d'Assise, Centre

→ lundi + vendredi

Châtaigneraie, Feuillaume,
→ mardi + samedi

Petit Beauregard → lundi + jeudi

Gressets → mardi + vendredi

LES LOGES-EN-JOSAS

→ jeudi (sortir les bacs avant 14h)

Rue Charles de Gaulle → vendredi

NOISY-LE-ROI (sortir les bacs avant 14h)

Pavillons → lundi

Collectifs → lundi + jeudi

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Violet → lundi + mercredi + vendredi

(sortir les bacs entre 18h et 19h)

Rose, Orange → lundi + vendredi

(sortir les bacs entre 18h et 19h)

Bleu, Vert (anciennement Rocquencourt)

→ lundi + mercredi + vendredi

RENNEMOULIN

→ lundi (sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

(sortir les bacs avant 14h)

Bleu → vendredi

Orange → mardi + vendredi

TOUSSUS-LE-NOBLE

→ jeudi (sortir les bacs avant 14h)

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

(sortir les bacs la veille après 18h)

Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest
→ lundi + vendredi

Mail, Village, Louvois, Europe
→ mardi + samedi

VERSAILLES

→ lundi + mercredi + vendredi

(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY

→ lundi + jeudi



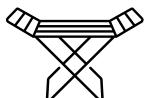
ENCOMBRANTS

À déposer devant son domicile* ou en déchèterie

*sans gêne pour le passage, 2m³ maximum par habitation



tapis, moquette



ferraille



jouets
non électriques



pots de fleurs
en plastique



miroirs, vitres
(objets coupants, à emballer
soigneusement)



literie



fauteuils

Mobilier et jouets :

Pour les recycler ou permettre leur
réemploi : déchèteries, magasins
volontaires, don à des associations
de l'économie sociale et solidaire



LES INTERDITS



pots de fleurs
jardinières
en terre cuite
ou amiante



gravats



palettes



pièces
automobiles



déchets
dangereux



textile



DEEE*

* déchets d'équipements électriques et électroniques

PENSEZ-Y, C'EST GRATUIT

Remettez vos pneus usagés, à un professionnel de l'automobile proposant la vente ou le montage près de chez vous : [www.quefaideremesvieuxpneus.fr](http://www.quefairedemesvieuxpneus.fr)

Pour les déchets du bâtiments (bois, gravat, platre...) trouvez un point de reprise proche de chez vous : www.valobat.fr/point-de-reprise

ATTENTION

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ainsi que les déchets dangereux (DDM) sont INTERDITS à la collecte des encombrants !

Lave-linge, ballons d'eau chaude, aspirateurs, réfrigérateurs, ainsi que les pots de peinture, radiographies, extincteurs, déchets chimiques, piles et batteries ne doivent pas être déposés avec les encombrants. Ces appareils et produits peuvent contenir des matériaux valorisables et des substances dangereuses et polluantes pour la santé et l'environnement.

Pour en savoir plus, rendez-vous en page 12 et 13.



JOURS DE COLLECTE

(à sortir la veille au soir)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et les jours fériés à l'exception du 1^{er} mai.

BAILLY → 3^e jeudi

BIÈVRES → 2^e jeudi

BOIS D'ARCY → 3^e mercredi

BOUGIVAL → dernier jeudi

BUC → 1^e vendredi

CHÂTEAUFORT → dernier vendredi

FONTENAY-LE-FLEURY

Vert → dernier mercredi

Orange → dernier jeudi

JOUY-EN-JOSAS → 2^e lundi

LA CELLE SAINT-CLOUD

Beauregard → 1^e vendredi

Centre, Châtaigneraie, Petit Beauregard

→ 2^e vendredi

Sablons, Bourg, Feuillaume, Gressets

→ 3^e vendredi

Jonchère, Saint-François-d'Assise

→ dernier vendredi

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

→ 2^e et 4^e mercredi

LES LOGES-EN-JOSAS → dernier vendredi

Rue Charles de Gaulle → 2^e lundi

NOISY-LE-ROI → dernier lundi

RENNEMOULIN → 3^e jeudi

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Nord → 2^e mercredi

Sud → 2^e vendredi

TOUSSUS-LE-NOBLE → dernier vendredi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Pavillons → 3^e jeudi

Collectifs → 3^e mercredi

VERSAILLES

Notre Dame / Ermitage → lundi

St-Louis / Satory / Chantiers Ouest

→ mardi

Porchefontaine / Montreuil / Chantiers Est

→ jeudi

Clagny / Jussieu → vendredi

VIROFLAY

Rive Droite → 1^e lundi

Rive Gauche → 1^e mercredi



VÉGÉTAUX



Sans sac plastique, couvercle du bac fermé



pelouse



feuilles mortes



fleurs coupées



sapins



petites branches
en fagots ficelés
(max. 10cm de diamètre /
1m50 de long)

Dépôt limité à 2 bacs + 3 sacs kraft (en jardineries) ou 2 bacs + 3 fagots.

Au delà, pensez-à la déchèterie !

LES INTERDITS



cagettes
objets en bois



terre
cailloux



pots de fleurs
jardinières



épluchures
fruits, légumes
pensez au compostage



sacs
biodégradables ou
compostables

LE COMPOSTAGE POUR TOUS

Le compostage est un processus naturel de dégradation des déchets organiques du jardin et de la cuisine. Il permet de réduire de 30 % le volume de ses déchets tout en obtenant un fertilisant « fait maison » gratuit et de qualité pour son jardin.



En appartement ou en maison, trois solutions gratuites sont proposées pour composter :

Pour les habitants possédant un jardin : Versailles Grand Parc propose des formations et fournit un composteur (participation à une réunion obligatoire).

Pour les habitants en résidence collective, deux possibilités existent :

L'Agglo peut mettre en place une aire de compostage, sous réserve d'une surface suffisante dédiée et d'un minimum de copropriétaires intéressés

Versailles Grand Parc fournit un lombricomposteur. Cette pratique permet de composter les bio-déchets en toute autonomie, en intérieur ou sur un balcon.

Pour faire votre demande, complétez le formulaire sur versaillesgrandparc.fr.



JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1^{er} mai.

Le ramassage est hebdomadaire de mi-mars (semaine 11) à mi-décembre (semaine 50). Il est suspendu en hiver et la semaine du 15 août.

BAILLY → **mardi** (sortir les bacs avant 14h)

BIÈVRES → **lundi** (sortir les bacs avant 14h)

BOIS D'ARCY → **mercredi**

BOUGIVAL → **lundi**

BUC → **lundi** (sortir les bacs la veille)

CHÂTEAUFORT → **lundi**

FONTENAY-LE-FLEURY → **lundi**

JOUY-EN-JOSAS → **mercredi** (sortir les bacs avant 14h)

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Gressets, Châtaigneraie, Petit Beauregard,
Beauregard (pavillons), Sablons, Centre → **lundi**

Jonchère, Feuillaume → **mardi**

Saint François d'Assise → **en point de regroupement**

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT → **lundi**

LES LOGES-EN-JOSAS → **lundi** (sortir les bacs avant 14h)

Rue Charles de Gaulle → **mercredi** (sortir les bacs avant 14h)

NOISY-LE-ROI → **jeudi** (sortir les bacs avant 14h)

RENNEMOULIN → **mardi** (sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE → **jeudi**

TOUSSUS-LE-NOBLE → **lundi** (sortir les bacs avant 14h)

VÉLIZY-VILLACOUBLAY (sortir les bacs la veille après 18h)

Pavillons, ZAC Louvois → **mardi**

Collectifs → **pas de collecte**

VERSAILLES → **mercredi**

(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → **mardi**



QUE FAIRE DE SON SAPIN APRÈS LES FÊTES ?

Une collecte dédiée est mise en place dans votre commune

bit.ly/collecte-sapin



EMBALLAGES EN VERRE

Vidés, en vrac et sans sac



bouteilles



pots, bocaux



flacons



sans couvercle, ni bouchon
à jeter dans le bac
emballages et papiers

LES INTERDITS



vaisselle
faïence



objets en
terre cuite



ampoules
néons



verres



porcelaine



miroirs
fenêtres



**EN BORNE
DE COLLECTE**
entre 8h et 21h



EN BAC Vélizy-Villacoublay uniquement
(sortir les bacs la veille après 18h)

- Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest
→ 1^e et 3^e jeudi
- Mail, Village, Louvois, Europe
→ 2^e et 4^e jeudi

**TROUVER LA BORNE DE COLLECTE
PRÈS DE CHEZ SOI ?**

Rendez-vous sur l'appli T.R.I. VGP
ou sur versaillesgrandparc.fr



Inutile de laver
avant de jeter !



TEXTILES

Propres et secs, en sacs fermés (moins de 30L)

OÙ DÉPOSER SES TEXTILES ?

Trouvez un point de collecte
bit.ly/refashion-point-de-collecte



Avant de déposer votre textile en borne de collecte, pensez à la réparation. C'est bon pour la planète et pour votre porte-monnaie !

Selon son état, le textile collecté sera réutilisé, recyclé ou valorisé.



vêtements même abîmés



chaussures liées par paire



linge de maison (draps, serviettes...)



petites maroquineries (ceintures, sacs à main...)



EN BORNE VÊTEMENTS OU EN DÉCHÈTERIES

LE RELAIS



LES INTERDITS

vêtements mouillés et souillés, chiffons sales et humides, moquettes, produits non textiles, matelas et sommiers, toiles cirées...

MOBILIER

 valobat

Valobat est un éco-organisme dédié à la gestion durable des déchets dans le secteur du bâtiment. Crée en 2021, elle vise à promouvoir l'économie circulaire en favorisant l'éco-conception et en réduisant les pratiques de consommation linéaires qui se terminent par des déchets.



Le 1 pour 1 pensez-y !

Pour tout achat d'un nouveau mobilier, le revendeur est tenu de reprendre votre ancien.

Les meubles usagés peuvent être recyclés

Offrez une seconde vie à votre mobilier en déchèterie (Buc, Bois d'Arcy ou Carrières-sur-Seine).



mobilier



litterie



fauteuils et chaises



bricolage et jardin, hors électrique ou électronique



jouets, hors électriques ou électroniques



couettes, duvets, sacs de couchage



oreillers et coussins



rideaux, stores et voilages



surmatelas

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

EcoLogic

Tout appareil fonctionnant à pile, batterie ou électricité

À apporter en point de collecte ou en déchèterie

Ces déchets comportent des substances nocives et ne doivent pas être déposés sur la voie publique.



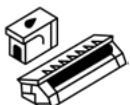
Écrans
téléviseurs,
ordinateurs



Petits appareils
audio, vidéo, téléphones,
aspirateurs, jouets à pile ou à
batterie



Gros électroménager
réfrigérateurs, climatiseurs,
ballons d'eau chaude, cuisinières,
micro-ondes, chauffages



Cartouches d'encre



Cigarettes
électroniques



Le 1 pour 1, pensez-y !

Pour tout achat d'un nouvel équipement, le revendeur est tenu de reprendre votre ancien matériel.

Pensez également au don auprès d'associations de l'économie sociale et solidaire pour permettre leur réemploi.



Plus de **30 bornes de collecte** pour les petits appareils à retrouver sur l'appli **T.R.I. VGP**

PERMANENCES (non assurées les jours fériés)

Accès à tous les particuliers, habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile

NOISY-LE-ROI

Centre technique municipal, 2 avenue de l'Europe (accepte aussi les gravats) → 3^e samedi | 9h/13h

VERSAILLES

Chemin de Fausses Reposes (croisement avec rue Charles Gounod) → 3^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)
Parking de Sceaux - avenue de Sceaux (stationnement 1h gratuite) → 2^e et 4^e samedi | 9h/12h30

VIROFLAY

Parking allée des Cordons Bleus → 1^e samedi | 9h/12h30

DÉCHETS DANGEREUX

À apporter en point de collecte ou en déchèterie

Ces déchets nocifs et polluants ne doivent pas être déposés sur la voie publique.
Ils seront triés et valorisés selon leurs matières.



radiographies



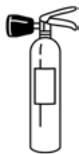
peintures
solvants



cartouches
d'encre



piles batteries



extincteurs



produits
dangereux



huiles de
vidange



ampoules,
néons

LES INTERDITS



Déchets de santé
et médicaments :
à déposer en pharmacie

PERMANENCES (non assurées les jours fériés)

Accès à tous les particuliers, habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile

LA CELLE SAINT-CLOUD

Place du Jumelage → 1^e samedi | 9h/13h (sauf en août)

NOISY-LE-ROI

Centre technique municipal, 2 avenue de l'Europe (accepte aussi les gravats) → 3^e samedi | 9h/13h

VERSAILLES

Rue Pierre Lescot (centre commercial Richard Mique) → 1^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)

Angle de la rue Artois et de la rue du Refuge → 1^e samedi de janv, mars, mai, juil, sept et nov | 14h/17h30

Square Jean Houdon → 2^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)

9 rue Vauban → 2^e samedi de janv, mars, mai, juil, sept et nov | 14h/17h30

Marché place Saint-Louis → 3^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)

Marché Notre-Dame, Carré à la Marée → 3^e samedi | 14h/17h30 (sauf en août)

86 rue Yves le Coz (maison de quartier Porchefontaine) → 4^e samedi | 9h/12h30 (sauf en août)

Parking de Sceaux (stationnement 1h gratuite) → 4^e samedi | 9h/12h30

VIROFLAY

Parking allée des Cordons Bleus → 1^e samedi | 9h/12h30

Rue Robert Cahen (entre la bibliothèque et l'Ecu de France) → 1^e samedi | 8h30/12h30

DÉCHETS DE SANTÉ

À apporter en pharmacie



LES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS, PÉRIMÉS OU NON (hors produits vétérinaires)



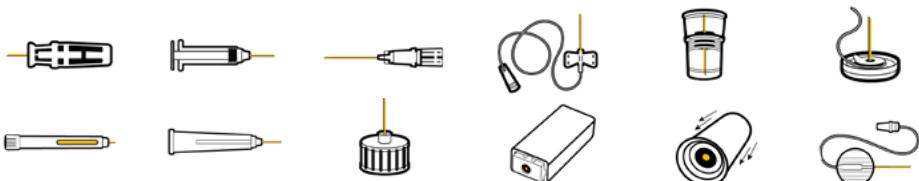
Sans emballage carton
et notice papier

Toutes les pharmacies sont tenues de récupérer les médicaments
(sauf les produits de parapharmacie, les compléments alimentaires, les dispositifs médicaux..)

Informations : www.cyclamed.org ou application mobile « **Mon armoire à pharmacie** »

LES DÉCHETS DE SANTÉ (piquants, coupants ou tranchants)

Ils présentent un risque pour la sécurité sanitaire et la protection de l'environnement.
C'est la raison pour laquelle **il ne faut pas les jeter dans le bac d'ordures ménagères ou d'emballages et papiers.**



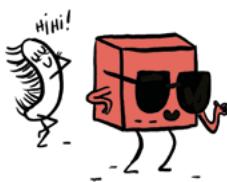
Informations : www.dastri.fr

Ces déchets sont à déposer exclusivement en
boîte homologuée sans compresse ni pansement



EN ROUTE POUR LE ZÉRO DÉCHET !

Dès aujourd'hui, je peux moi aussi participer à la réduction du gaspillage, grâce à quelques gestes simples. Je me lance dans le zéro déchet !



Je fais ma vaisselle avec du savon de marseille pur



Je privilégie le savon solide aux gels douches



J'équipe ma boîte aux lettres d'un « Stop-Pub »



Je bois l'eau du robinet



Je donne les vêtements que je ne souhaite plus mettre (borne « Le Relais »)



J'utilise des sacs réutilisables ou un panier pour aller faire les courses



Je dépose en déchèterie au local réemploi les objets en bon état que je n'utilise plus

LE PETIT GESTE EN +



Un cadeau à faire? J'offre un spectacle ou une activité plutôt qu'un bien matériel

Retrouvez plus d'une cinquantaine d'éco-gestes pour réduire vos déchets dans le guide pratique « En route vers le zéro déchet » !

Rendez-vous tous les lundis et jeudis, sur la page Facebook de Versailles Grand Parc pour découvrir d'autres astuces et recettes et devenez membre du groupe Facebook « [En route vers le zéro déchet à Versailles Grand Parc](#) ».



DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES BOIS D'ARCY ET BUC

Conditions d'accès

L'accès est gratuit à tous les habitants de Versailles Grand Parc sur présentation d'une carte d'accès (accès payant pour les professionnels). Aucun passage n'est autorisé sans présentation d'une carte valide.



CARTE D'ACCÈS

DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

PARTICULIERS

Pour obtenir sa carte, faire une demande :

- par internet sur versaillesgrandparc.fr,
- par courrier à l'adresse de Versailles Grand Parc

Toute demande devra être accompagnée :

- du **formulaire** soigneusement rempli (à télécharger : bit.ly/formulaireVGP)
- d'une copie d'une **pièce d'identité**
- d'une copie d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois

Les cartes d'accès sont envoyées par courrier dans un délai maximum d'un mois et sont valables 5 ans.

Maximum 12 passages par an par foyer sans limitation de volume (sous réserve des disponibilités de stockage). Toute récupération de déchets est interdite.

Des vérifications peuvent avoir lieu. Pensez à vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile lors de votre passage en déchèterie.

Véhicule léger de 3,5t maximum **3,5t**

DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY

📍 Rue Abel Gance - ZAC de la Croix Bonnet - Bois d'Arcy

⌚ **du mardi au vendredi** : 9h-13h / 14h-18h

samedi : 9h-18h

dimanche : 9h-13h

Fermée les lundis et jours fériés

DÉCHÈTERIE DE BUC

📍 83 rue Clément Ader - ZI le Pré Clos - Buc

⌚ **lundi, mercredi, jeudi, vendredi** : 9h-13h / 14h-18h

samedi : 9h-18h

dimanche : 9h-13h

Fermée les mardis et jours fériés



DÉCHETS ACCEPTÉS

(liste non exhaustive)

MÉTAUX



ferraille, objets métalliques, fonte...

PLÂTRE



plâtre en mélange, plaques de plâtre, carreaux de plâtre...

MOBILIER



chaises, canapés, cuisine, literie, matelas, mobilier de jardin...

GROS CARTONS



cartons d'emballage

HUILES



huile de vidange, alimentaire, filtres à huile...

GROS ÉLECTROMÉNAGER



réfrigérateurs, lave-linge, ballons d'eau chaude...

PNEUMATIQUES



de véhicules légers, sans jantes

DOCUMENTS CONFIDENTIELS



factures, contrats, courriers...

JEUX ET JOUETS



jouets cassés non réemployables, non électriques ou électroniques

VÉGÉTAUX



tonte de gazon, feuillages, sapin branchages, plantes...

BOIS



palettes, souches d'arbres, parquet, planche, contreplaqué...

CAPSULES DE CAFÉ



capsules en alu uniquement

DÉCHETS CHIMIQUES



colles, vernis, acides, engrais, outillages du peintre...

COUETTES, OREILLERS



couettes, oreillers, coussins, sur-matelas, sacs de couchage...

PETITS APPAREILS



hi-fi, rasoirs, jouets, perceuses, cafetières, mixeurs, téléphones...

BOUTEILLES DE GAZ



propane, butane, extincteurs, oxygène...

BRICOLAGE ET JARDINAGE



tondeuse, souffleuse, débroussailleuse, tronçonneuse...

THERMIQUES

GRAVATS



terre, pierres, tuiles, briques, béton non armé, carrelage...

TOUT VENANT



tuyaux, bâches, vitres, miroirs, moquette, laine de verre...

TEXTILE



vêtements, linge, chaussures, petites maroquineries...

DÉCHETS DANGEREUX



piles, cartouches d'encre, batteries, radiographies...

ÉCRANS



téléviseurs, ordinateurs...

NÉONS, AMPOULES



lampes fluocompactes, tubes fluorescents...

BOUCHONS PLASTIQUES



bouchons de produits ménagers, de salle de bain, alimentaires

SPORTS ET LOISIRS NON



ÉLECTRIQUES NON MOTORISÉS

vélo, rollers, haltère, raquettes, matériel de camping...

RÉEMPLOI DES OBJETS EN BON ÉTAT



hi-fi, électroménager, livres, mobilier, jouets, loisirs, luminaires, outillage...

LES INTERDITS

Les ordures ménagères, les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), les médicaments, l'amiante et fibrociment, les déchets radioactifs, les carcasses de voitures, le bitume, les déchets contenant du bitume...

AUTRES DÉCHÈTERIES

Conditions d'accès

Accès gratuit aux particuliers sur présentation de la carte de Versailles Grand Parc. 12 passages maximum par an par foyer, sur l'ensemble des déchèteries du territoire excepté la mini-déchèterie de Vélizy-Villacoublay. Aucun passage n'est autorisé sans présentation d'une carte valide.

ÉCOPPOINT DE BIÈVRES

accessible uniquement aux habitants de Bièvres et Jouy-en-Josas

📍 **27 route de Jouy - Bièvres (face à la salle des fêtes des Hommeries)**

⌚ du vendredi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
(jusqu'à 18h d'avril à septembre inclus) - Fermé les jours fériés

Limite de 3m³/passage

Déchets acceptés (liste non exhaustive)



encombrants



gravats inertes



gros cartons



végétaux



DEEE



textiles chaussures



réemploi géré par la mairie de Bièvres

Déchets refusés



déchets dangereux des ménages

DÉCHÈTERIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT

accessible uniquement aux habitants du Chesnay-Rocquencourt, Bougival, La Celle Saint-Cloud et Versailles. Véhicules légers exclusivement, camionnettes et camions interdits.

📍 **14, route de Saint Germain (RD186), Le Chesnay-Rocquencourt**

⌚ du lundi au vendredi de 9h30 à 13h30
le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Fermée les dimanches et jours fériés

Limite de 3m³/passage

Déchets acceptés (liste non exhaustive)



encombrants



gravats inertes



gros cartons



végétaux



DEEE



bouchons en plastique

Dépôt autorisé uniquement le samedi



déchets dangereux des ménages



cartouches d'encre

DÉCHÈTERIE DE CARRIÈRES-SUR-SEINE

accessible uniquement aux habitants de Bougival et La Celle Saint-Cloud

📍 1 rue de l'Union - Carrières-sur-Seine

⌚ du lundi au vendredi de 10h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus)
le samedi et dimanche de 9h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus)

Les horaires du week-end s'appliquent les jours fériés

Fermée le 1^{er} janv., 1^{er} mai et 25 déc.

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une carte d'accès spécifique : demande en ligne sur sitru.fr ou en direct au bureau du SITRU avec dernier avis d'imposition de taxe d'habitation (le mardi et le vendredi, de 9h à 12h).

Dépôt limité à 15 passages/an ou 3 tonnes

Déchets acceptés (liste détaillée sur sitru.fr)



MINI-DÉCHÈTERIE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

accessible uniquement aux habitants de Vélizy-Villacoublay

📍 23 avenue Robert Wagner - Vélizy-Villacoublay

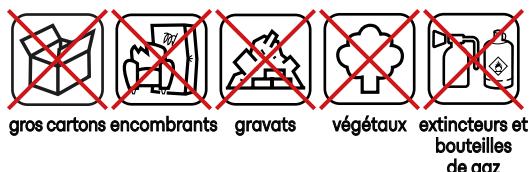
⌚ samedi de 9h à 12h
Fermée les jours fériés

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Déchets acceptés



Déchets refusés



ATTENTION : limitation des pots de peinture à 50 litres/apport

T.R.I. VGP

L'appli dédiée au Tri, au Recyclage et à l'Information sur la gestion de vos déchets

- Identifier facilement le bon bac de tri pour chaque type de déchet
- Consulter les **jours et horaires de collecte** selon votre adresse
- Recevoir des **alertes personnalisées** pour ne rien oublier
- Trouver les **déchèteries, les bornes de collecte et les ressourceries** près de chez vous
- Signaler une anomalie de collecte ou commander un nouveau bac

Téléchargez-la



versaillesgrandparc.fr



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922
78009 Versailles Cedex